

COMMUNE DE SAINT ALPINIEN

Réunion du conseil municipal du 1er juin 2018

DATE DE CONVOCATION: Le 26 mai 2018

Présents: MME CHABANT E – MM. RICHIN – VERONNET – MME BILLEGA – M. ALLOCHON – MME CHABANT A – MM.PERREAUT – RONDIER.

Excusée: MME LHUISSIER.

Secrétaire: M. RONDIER Sébastien.

La séance débute à 20 heures sous la Présidence de Madame CHABANT Évelyne, Maire.

Mme Nicole BILLEGA donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion.

ORDRE DU JOUR:

Désignation d'un secrétaire de séance:

Le conseil municipal désigne à l'unanimité des voix, Monsieur Sébastien RONDIER, comme secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la séance du 30 mars 2018:

Madame Nicole BILLEGA donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 30 mars 2018.

Tarifs cantine scolaire:

Les tarifs de la cantine sont inchangés depuis septembre 2015. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents de les augmenter pour la rentrée scolaire 2018/2019. Le tarif sera de 2,60€ pour les élèves et 5,00€ pour les adultes.

Contrat de débroussaillage 2018:

Madame Le Maire fait part du devis de Monsieur SIMONNETON concernant le débroussaillage de la commune pour l'année 2018; celui-ci est établi au tarif forfaitaire de 6 728,40€ T.T.C., soit le même montant que l'année passée. Le conseil municipal l'approuve à l'unanimité.

Choix des entreprises dans le cadre des dossiers DETR 2018:

Madame le Maire rappelle à ses collègues que les trois dossiers de demande de subvention au titre de la D.E.T.R. 2018 déposés suite au conseil municipal du 17 novembre 2017 ont été acceptés. Les conseillers doivent étudier les différents devis reçus afin de choisir les entreprises.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le conseil municipal décide de retenir:

- La SAS JANICAUD pour les travaux de mise aux normes du réseau d'assainissement non collectif de la salle polyvalente.
- La SARL PICAUD pour la réfection du chaperon et d'une partie du mur d'enceinte du cimetière.
- La SARL PONZO pour des travaux de voirie sur des portions de voies communales.

Tarif des consommations pour ouverture buvette communale:

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs de consommation lors de l'utilisation de la licence de boissons de 4^{ème} catégorie comme suit:

- Whisky, Ricard, Muscat et Kir : 1,50€
- Jus de fruits et Coca cola : 1,00€
- Bières : 1,50€

Questions diverses:

Les habitants du «Bel Air» nous ont fait part de leur inquiétude face à la vitesse excessive de divers véhicules qui empruntent ce chemin, d'autant plus que celui-ci est également utilisé par des cyclistes et des marcheurs de tous âges.

Afin que tous puissent se sentir en sécurité et du même coup éviter les risques de blessures graves, des panneaux de signalisation vont être installés et la municipalité compte sur le civisme de chacun.

Monsieur Sébastien RONDIER indique que le portail de l'école aurait besoin de réparations et Monsieur François PERREAUT signale que les portes situées sur l'arrière du garage communal devraient être repeintes afin de protéger le bois.

Madame le Maire va demander à l'employé communal de bien vouloir réaliser ces travaux.

Madame Nicole BILLEGA fait part d'une demande d'habitants du «Maisounioux» concernant un tilleul communal qui aurait besoin d'être élagué car certaines branches empiètent énormément sur leur terrain.

Ces travaux d'élagage seront effectués dès que possible, afin de satisfaire à cette demande.

Les conseillers n'ayant plus de questions, la séance est levée à 22 h 20.